

**Au Menu - Le point sur ...** L'évolution de l'obésité - **Mieux comprendre** : Les méthodes de calcul de l'obésité - **Initiatives** : L'établissement de recommandations nutritionnelles européennes par l'EFSA ✕ Site Recherche ✕ Publication des lignes directrices DGCCRF relatives à la communication sur les repères de consommation PNNS - **Engagements et actions de l'industrie alimentaire** : Le guide sectoriel de bonnes pratiques de communication nutritionnelle : les jus de fruits et nectars ✕ Un engagement des produits laitiers frais pour la restauration scolaire ✕ Observatoire de la qualité alimentaire : plusieurs secteurs s'engagent

## Le point sur

### L'évolution de l'obésité

#### Définition

L'obésité correspond à une accumulation excessive de graisse corporelle ayant des conséquences négatives sur la santé. Classée depuis une dizaine d'années comme maladie par l'OMS, l'obésité est aujourd'hui identifiée comme une épidémie mondiale, à l'origine ou associée à d'autres pathologies (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, certains cancers). Les causes de l'obésité sont complexes, mêlant notamment un terrain génétique prédisposant, un déséquilibre durable entre apports alimentaires et dépenses énergétiques et d'autres facteurs environnementaux.

#### Les chiffres de l'obésité

Pour la France, l'Etude Nationale Nutrition Santé (ENNS 2006, données mesurées) a relevé chez les adultes de 18 à 74 ans une prévalence moyenne de 32,4% pour le surpoids (obésité non incluse) et de 16,9% pour l'obésité, ces prévalences augmentant avec l'âge. A noter que le surpoids est plus fréquent chez les hommes (41%) que chez les femmes (24%) à la différence de l'obésité, également répartie (16,1% des hommes et 17,6% des femmes sont obèses).

Chez les enfants de 3 à 17 ans, la prévalence\* du surpoids est de 14,3%, celle de l'obésité de 3,5%, sans différence marquée entre garçons et filles. Seule la prévalence de

surpoids est plus élevée chez les filles de 3-10 ans (18,1%) que chez les garçons du même âge (8,5%).

#### Quelles sont les évolutions ?

Selon l'étude nationale OBEPI réalisée en 1997, le surpoids touchait 28,5% de la population adulte et l'obésité 8,2%. Selon OBEPI 2006, la prévalence du surpoids est de 29,2 % et l'obésité touche désormais 12,4% de la population adulte en France. Ces valeurs relevées en 2006 sont des données déclaratives, logiquement inférieures aux données mesurées dans l'enquête ENNS la même année.

L'étude OBEPI montre sur la période 1997-2006 une hausse plus rapide et plus importante de la prévalence de l'obésité chez les femmes (+ 64%) que chez les hommes (+ 40%). Bien que la prévalence semble augmenter à un rythme légèrement ralenti depuis quelques années, on constate une élévation toujours plus importante des formes graves d'obésité. En outre, le ralentissement de la progression de l'obésité, voire la stabilisation de la prévalence, ne vaut que pour les populations les plus favorisées.

Une étude de l'Insee de 2007 montre par ailleurs que, depuis les années 80, les différences géographiques se sont renforcées entre le Nord et l'Est, où la prévalence de

l'obésité demeure la plus forte, et l'Île-de-France et la zone méditerranéenne, où elle est la plus faible.

De même, les écarts se sont creusés entre les catégories socioprofessionnelles. L'obésité augmente ainsi beaucoup plus vite depuis les années 90 chez les agriculteurs ou les ouvriers que chez les cadres et professions intellectuelles. Mais curieusement, à diplôme et âge équivalents, le niveau de vie oppose hommes et femmes ; à l'inverse des femmes, les hommes les plus corpulents ne sont donc pas forcément les plus pauvres.

#### Et pour l'Europe ?

D'après l'International Obesity Task Force, la prévalence du surpoids chez les adultes en Europe est plus importante chez les hommes (environ 40 à 50%) que chez les femmes (25 à 35%), avec comme en France des niveaux d'obésité équivalents entre les deux sexes (10 à 25% selon les pays).

Chez les enfants européens, ils sont entre 10 et 30% à être en surpoids (incluant l'obésité). C'est globalement dans les pays du sud de l'Europe que l'on trouve les plus fortes prévalences (Crète, Malte, Espagne, Italie), ainsi qu'en Angleterre et en Irlande.

*\*Prévalence : nombre de personnes atteintes d'une maladie au sein de la population*

[www.ilotf.org](http://www.ilotf.org)  
[www.invs.sante.fr/surveillance/nutrition/enns.htm](http://www.invs.sante.fr/surveillance/nutrition/enns.htm)

## Mieux comprendre

### Les méthodes de calcul de l'obésité

L'IMC ou Indice de Masse Corporelle est un indice qui permet d'évaluer la corpulence d'un individu. Son calcul est le suivant :  $IMC = \text{Poids} / (\text{Taille} \times \text{Taille})$  (où le poids y est exprimé en kilos et la taille en mètre). Par exemple, l'IMC d'une femme qui mesure 1,70 m et pèse 60 kg est de 20,7.

La valeur de l'IMC définit 6 catégories de corpulences de la maigreur à l'obésité morbide (cf tableau ci-contre)

L'IMC est une méthode fiable pour les adultes de 20 à 65 ans, mais ne peut pas être utilisée

telle quelle pour les femmes enceintes ou qui allaitent, les athlètes d'endurance ou les personnes très musclées.

Chez l'enfant, les valeurs de référence de l'IMC varient en fonction de l'âge. Il n'est donc pas possible de se référer, comme chez l'adulte, à une valeur de référence unique. En France, pour les enfants, le surpoids (incluant l'obésité) se définit par des valeurs supérieures au 97ème percentile de courbes de référence établies en fonction de l'âge et du sexe.

[www.inpes.sante.fr/50000/pdf/coubes\\_enfants.pdf](http://www.inpes.sante.fr/50000/pdf/coubes_enfants.pdf)

Catégorie de corpulence	Valeur IMC
Maigre	inférieur à 18,5
Poids normal	entre 18,5 et 24,9
Surpoids	entre 25 et 29,9
Obésité	entre 30 et 34,5
Obésité massive	entre 35 et 39,5
Obésité morbide	supérieur ou égal à 40

### ■ L'établissement de recommandations nutritionnelles européennes par l'EFSA

L'EFSA (European Food Safety Agency) travaille actuellement sur la mise à jour des recommandations nutritionnelles existantes. Ce travail a notamment pour objectif d'aider les autorités des différents pays européens à établir des recommandations concrètes basées sur les aliments (l'équivalent de nos repères PNNS français).

Dans son projet d'avis, l'EFSA conclut qu'il n'est pas possible d'établir au niveau communautaire des lignes directrices détaillées sur l'alimentation pour les raisons suivantes :

- Les priorités de santé publique peuvent différer entre les pays européens,
- Il existe de grandes disparités de disponibilité des produits alimentaires selon les pays européens,
- Les habitudes alimentaires des européens sont très différentes du fait des différences culturelles.

Face à ce constat, l'EFSA recommande d'analyser les problèmes de santé liés à l'alimentation pays par pays afin d'adapter les recommandations aux besoins de chaque population.

[www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa\\_locale-1178620753816\\_1211902045161.htm](http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753816_1211902045161.htm)

### ■ Site Recherche

Le nouveau site Internet de l'ANIA a pour vocation de devenir la plateforme de référence sur la Recherche en agroalimentaire notamment autour de thématiques telles que la nutrition, la qualité, etc... L'un des objectifs du site est de regrouper les différentes informations relatives à la Recherche en agroalimentaire et d'offrir ainsi un service centralisé aux professionnels. L'un des autres objectifs est d'augmenter la visibilité des actions et des priorités de la Commission Recherche de l'ANIA auprès des pouvoirs publics et de donner ainsi une nouvelle ampleur à cette Commission.

[www.ania-recherche.net](http://www.ania-recherche.net)

### ■ Publication des lignes directrices relatives à la communication sur les repères de consommation PNNS

Le PNNS propose 9 repères de consommation tels que «au moins 5 fruits et légumes par jour», «des féculents à chaque repas», ... Les communications des Industriels de l'agro-alimentaire peuvent faire référence à ces repères. Des lignes directrices pour ce type de communication ont été établies par un groupe de travail composé de différents interlocuteurs (Administrations, PNNS, INPES, associations de consommateurs, IAA, diététiciens, etc...). Ces lignes directrices, qui seront publiées dans le prochain BOCCRF, ont pour objectif d'assurer la cohérence des communications commerciales avec les objectifs du PNNS. Chaque profession concernée est invitée à décliner ces lignes directrices sous la forme de guides adaptés aux spécificités de leurs catégories de produits.

[www.dgccrf.bercy.gouv.fr/boccrf/index.htm](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/boccrf/index.htm)

## Engagements et actions de l'industrie alimentaire

### ■ Le guide sectoriel de bonnes pratiques de communication nutritionnelle : les jus de fruits et nectars

Depuis janvier 2008, UNIJUS met à la disposition de ses adhérents un guide relatif à la bonne communication nutritionnelle, bâti selon les mêmes modalités que le guide généraliste de l'ANIA et adapté aux problématiques de la filière des jus de fruits et légumes et des nectars.

Les recommandations, basées selon des principes de clarté/ véricité/ objectivité/ loyauté, sont illustrées par des exemples du secteur des jus de fruits.

Par ailleurs, des caractéristiques propres aux jus de fruits sont reprises :

- **Comparaison avec les fruits** : une formulation non trompeuse et des critères de présentation permettent de ne pas laisser penser qu'un verre de jus de fruits puisse représenter plus qu'une portion de fruits.
- **Taille de portion** : afin d'éviter la consommation excessive de jus de fruits et nectars, la taille de la portion de référence sur laquelle repose les communications nutritionnelles (étiquetage nutritionnel, allégations etc.) est révisé pour les emballages multiportions et passe de 250 à 200 ml

**Contact UNIJUS :**

Thomas GAUTHIER : [tgauthier@unijus.org](mailto:tgauthier@unijus.org)

### ■ Un engagement des produits laitiers frais pour la restauration scolaire

Attentifs à une demande des consommateurs de plus en plus exigeante et conscients de la place essentielle que tiennent les produits laitiers frais dans l'alimentation et la nutrition des Français, les fabricants de ces produits, regroupés au sein de leur syndicat professionnel Syndifrais, ont décidé de s'engager sur le long terme à garantir la qualité nutritionnelle des yaourts et laits fermentés consommés en restauration scolaire en renforçant les normes en matière de composition de ces produits.

Ainsi, ils s'engagent collectivement à proposer dès le 1er janvier 2009 une offre de produits à composition garantie pour les principaux nutriments (calcium, protéines et matières grasses du lait). Pour le calcium en particulier, le taux contenu dans les produits dépassera d'au moins 25% (produits sucrés) et d'au moins 50% (produits nature) la teneur minimale que recommande le Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN).

Décidée à la seule initiative des fabricants de produits laitiers frais, cette démarche est non seulement collective mais surtout entièrement volontaire. Elle ne peut donc qu'aller dans le sens d'une amélioration de la qualité des yaourts et laits fermentés, répondant ainsi à une attente des consommateurs de plus en plus sensibles non seulement au goût

mais aussi aux qualités nutritionnelles des produits.

Plus d'informations sur : [www.syndifrais.org](http://www.syndifrais.org)

### ■ Observatoire de la qualité alimentaire : plusieurs secteurs s'engagent

L'Observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI), prévu par le PNNS 2, a été créé en février dernier. Il a pour objectif de suivre l'évolution de l'offre alimentaire sur le plan nutritionnel puis socio-économique.

Trois secteurs - la charcuterie, les biscuits et gâteaux, et les céréales du petit déjeuner - ont contribué à sa préfiguration en partenariat avec l'INRA et l'AFSSA. D'autres secteurs rejoignent progressivement l'OQALI, comme par exemple le secteur des fruits transformés qui a signé une charte collective d'engagements nutritionnels PNNS.

Des conventions avec chaque secteur précisent les indicateurs à mettre en place pour chaque famille de produits ainsi que les méthodes de transmission et d'exploitation des données.

Cet observatoire permettra de rendre compte de façon objective de l'implication de l'industrie alimentaire dans l'optimisation de l'offre alimentaire.

**Contact INRA/ ALISS :**

Raffaella GOGLIA : [raffaella.goglia@ivry.inra.fr](mailto:raffaella.goglia@ivry.inra.fr)